

COMMUNE DE CHATEAU-
VILLE-VIEILLE
05350 CHATEAU-VILLE-VIEILLE

AVIS DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL

République Française

En application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le 14 octobre 2024 à 20 h 30 en Mairie de Château-Ville-Vieille.

A Château-Ville-Vieille le 7 octobre 2024

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 18 juillet 2024.
- Présentation de la décision du Maire n° 2024 09 003 – signature contrat JVS.
- Désignation d'un délégué titulaire auprès du SIGDEP (Syndicat Intercommunal Guil Durance Eclairage Public).
- Désignation d'un délégué titulaire auprès du Symenergie05.
- Désignation d'un correspondant incendie et secours.
- Désignation d'un correspondant défense.
- Désignation d'un représentant communal à l'IT 05 (Ingénierie Territoriale).
- Désignation d'un délégué titulaire auprès de l'AFP.
- Renouvellement de la CAO (Commission d'Appel d'Offre).
- Renouvellement de la commission MAPA (Marchés A Procédure Adaptée).
- Constitution des commissions communales.
- Répartition des frais de secours sur pistes hiver 2023-2024.
- Constitution d'un groupement de commande pour l'organisation des secours en hiver par le transport sanitaire par ambulance.
- Approbation du RSU (Rapport Social Unique).
- Soutien à la motion de l'AMR05 (Association des Maires Ruraux des Hautes-Alpes) à l'abrogation du caractère obligatoire du transfert de la compétence eau.
- Vente d'un terrain communal au syndicat des copropriétaires de l'immeuble CHAURAND - GELLON - Château-Queyras - Prolongation du délai afin d'effectuer les démarches.
- Eglise Saint André - Surveillance et étude préalable - Demande de subvention.

- Exonération de la THs en faveur des locaux classés meublés de tourisme ou des chambres d'hôtes.
- Fixation du tarif « forfait branchement en attente » - réseau eau potable.
- Approbation du RPQS eau (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public).
- Décision Modificative n° 1 Budget Général.
- Décision Modificative n° 2 Budget Général.
- Décision Modificative n° 1 Budget Eau.
- Convention relative à l'établissement d'un TER (Territoire Educatif Rural) du Guillestrois Queyras.
- Convention de mise à disposition du service DECLALOC (téléservice de déclaration préalable des locations de courte durée de meublés de tourisme ou chambre d'hôtes).
- Questions diverses.



**Le Maire,
Jean-Louis
PONCET**

Signature et cachet

Pour affichage le 7 octobre 2024